

Chères riveraines et chers riverains,

Pour débiter, les membres du comité vous souhaitent une année 2020 remplie de moments inoubliables, de bonheur et de santé.

Voici une rétrospective de toutes les actions prises et activités effectuées par votre comité de l'Association du lac Perreault et du lac Fin en 2019.

- Selon notre plan d'action, les communications ont été respectées ;
- Un membre du comité a collaboré avec la municipalité, CAPSA et les associations du lac Blanc et du lac Émeraude afin de faire progresser plusieurs dossiers pour l'amélioration de l'environnement des lacs. Quatre (4) rencontres ont eu lieu ;
- Un membre du comité a participé avec la municipalité et CAPSA pour l'aspect spécialisé et plus technique. Quatre (4) rencontres ont eu lieu ;
- L'image du site web de l'Association du lac Perreault et du lac Fin a été convertie au goût du jour et vous fournit une multitude de renseignements importants en ligne, que vous pourrez consulter à votre guise : <http://ass-lacperreault.com/> ;
- Une rencontre a eu lieu le 26 mai avec les associations environnantes pour une quatrième année à la «*journée conférence des lacs*» au lac Sept-Iles;
- Un partenariat entre **D.H. Électronique inc.**, détaillant TELUS autorisé situé au 500 rue Notre-Dame, Saint-Tite, présent depuis 45 ans, nous a permis d'amasser 375\$ pour votre association.
Merci à tous les propriétaires qui ont utilisé les services de D.H. Électronique inc. pour l'installation des services TELUS PureFibre (Internet par fibre optique, service de Télé Optik);
- Le trappage de 4 castors pendant l'été : le comité s'est occupé de trouver un trappeur afin de résoudre le problème de castors à cette période de l'année ou le trappage n'est pas permis sauf en cas d'exception.
De plus, un nouveau grillage a été installé à la décharge du lac Fin pour éviter de boucher la sortie d'eau qui alimente le lac Perreault ;
- L'accueil de deux (2) nouveaux résidents;
- La production d'une grande affiche aux moloks afin de vous informer des matières à apporter à l'Écocentre ;
- L'offre pour acheter des plantes à très bon prix avec l'APEL pour une deuxième année ;
- Les tests d'eau en juin, juillet et août et 10 tests de transparence entre les mois de juin et octobre tant au Lac Fin qu'au Lac Perreault. Les résultats seront connus au printemps 2020 et vous seront transmis dans la communication d'avril prochain et sur notre site web;

- La tenue de l'AGA (assemblée générale annuelle) le 14 juillet dernier. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes. Le comité a invité, encore cette année, une personnalité de marque, Madame Gabrielle Gosselin, biologiste, qui vous a informé sur un sujet très intéressant concernant les plantes envahissantes. À la fin de la rencontre, une dégustation de **hot dogs** vous a été offerte afin de pouvoir fraterniser avec vos différents voisins;
- En septembre, les moloks (vidanges et récupérations) à l'entrée des lacs ont été nettoyés et teints à nouveaux par un membre du comité afin de les conserver en bon état. La municipalité nous a fourni la teinture et les pinces pour le faire;
- Des rencontres avec les membres du comité de l'Association du lac Perreault et du lac Fin à 5 reprises.

SAVEZ-VOUS COMMENT ÉVITER LA BUÉE DANS VOS FENÊTRES

La buée dans vos fenêtres peut avoir diverses causes. Bien souvent, elle est provoquée par un surplus d'humidité dans la maison. Normalement, le taux d'humidité devrait y être autour de 30% lorsqu'il fait -15 celsius. Il est plus élevé ?

Faites fonctionner plus longtemps les ventilateurs après les douches ou pendant que vous cuisinez.

Vous avez l'habitude de laisser vos rideaux ou stores fermés ? Cela coince en quelque sorte l'humidité près de la fenêtre. Elle se condense au contact de la vitre, plus froide, et crée de la buée. Pour éviter cela, entrouvrez rideaux et stores ou veillez à ce qu'il y ait un minimum de circulation d'air derrière eux.

Il se pourrait également que vos fenêtres aient atteint leur fin de vie. La seule chose à faire est de les changer. En choisissant un nouveau modèle, assurez-vous qu'un gaz (l'argon, par exemple) est utilisé comme isolant entre les vitres.

Source : CAA Québec

CONSEILS PRATIQUES POUR DIMINUER LA QUANTITÉ DE PARTICULES NOCIVES QUI S'ÉCHAPPENT DU FEU DE FOYER

Sélectionnez le plus petit appareil capable de répondre à vos besoins. Il brûlera le bois de façon plus efficace et produira moins de pollution.

Ne jamais brûler du bois vert humide, de déchets ménagers, de plastiques, de bois traité, de bois peint et de papier glacé. La combustion de ces matériaux crée de grandes quantités de gaz toxiques.

Gardez une flamme vive et assurez-vous que le feu ne fume pas trop longtemps après avoir été allumé ou ravitaillé ; un feu qui couve est très dommageable pour l'environnement.

Vérifiez de temps en temps la fumée sortant de la cheminée extérieure. Une fumée excessive, foncée ou malodorante indique une mauvaise combustion.

Sachez que les bûches synthétiques faites de résidus de bois compressés peuvent être un compromis écologique acceptable. Leur faible taux d'humidité contribue à réduire la formation de crésote.

De plus, elles produisent moins de fumée et, par conséquent, rejettent moins de particules fines dans l'air que les bûches traditionnelles, dégagent davantage de chaleur et brûlent plus longtemps.

Source CAA Québec

Votre comité du lac Perreault et du lac Fin